COMITÉ EHDAA



Guide pour les membres du comité EHDAA au secondaire

2022 - 2023

Afin que ce guide puisse répondre adéquatement à vos besoins, nous vous invitons à communiquer avec le SEO si vous avez des idées de modifications à apporter au guide en fonction de ce qui est vécu par votre comité EHDAA au niveau de l'école.

Guide pour les membres du comité EHDAA au niveau de l'école

Ce guide vous permettra de vous orienter quant aux sujets à traiter lors de vos rencontres. Il vous aidera aussi à établir un échéancier.

Le guide pourra aussi vous servir à laisser des traces écrites qui permettront de vérifier si les suivis correspondent aux recommandations faites par le comité. Ces traces pourront servir de procès-verbal si vous le désirez.

Nous vous encourageons à archiver le guide complété dans un cartable pour pouvoir avoir accès aux informations des années précédentes. Ceci vous permettra d'effectuer un suivi aux décision prises dans votre école.

LES COMITÉS DE L'ARTICLE 8-9.00

En regardant attentivement l'article 8-9.00 des Dispositions nationales, nous constatons qu'il existe différents comités :

- 1. Le comité paritaire au niveau du centre de services scolaire;
- 2. Le comité EHDAA au niveau de l'école;
- 3. Le comité d'intervention, pour la demande de service ou de reconnaissance d'un type de difficulté.

Il est donc primordial d'être en mesure de les distinguer afin de s'adresser au bon comité lorsqu'une situation problématique survient.

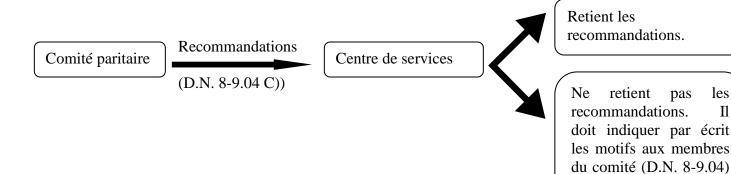
LE COMITÉ PARITAIRE AU NIVEAU DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE (D.N. 8-9.04)

Composition:

- Un nombre égal de représentants des enseignantes et enseignants et du centre de services scolaire;
- À la demande de l'une ou l'autre des parties, le comité peut s'adjoindre d'autres ressources;
- Le centre de services scolaire ou le comité peuvent également inviter les représentantes ou représentants d'une autre catégorie de personnel.

Mandats:

- Faire des recommandations sur la répartition des ressources disponibles entre le centre de services scolaire et les écoles en tenant compte des besoins pouvant survenir en cours d'année:
- Faire des recommandations sur l'élaboration et la révision de la politique du centre de services scolaire relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en tenant compte des paramètres encadrant l'intégration prévus à l'annexe XI;
- Faire des recommandations sur les modalités d'intégration, les services d'appui et les modalités de regroupement dans les classes spécialisées en tenant compte des paramètres encadrant l'intégration prévus à l'annexe XI;
- Faire des recommandations quant à la mise en œuvre de la politique du centre de services scolaire, notamment sur les modèles d'organisation des services;
- Faire des recommandations sur le formulaire *Accès au service*:
- Faire le suivi de l'application de l'annexe XLII;
- Traiter de toute problématique référée par les parties.



LE COMITÉ EHDAA AU NIVEAU DE L'ÉCOLE (D.N. 8-9.05)

Si votre direction a omis ou refusé de constituer ce comité ou si les rencontres n'ont pas lieu, vous devez en aviser votre syndicat.

À chaque début d'année scolaire, un nouveau comité école doit être formé. Une fois le comité formé, vous devez établir les règles de régie interne pour fonctionner efficacement.

Exemples de règles de régie interne :

- Nommer la personne responsable qui convoquera les membres;
- Nommer la personne qui assurera le secrétariat;
- Établir un calendrier de rencontres en fonction de l'échéancier;
- Déterminer la manière dont auront lieu les consultations auprès des enseignantes et enseignants de l'école;
- Fixer les délais de prises de décisions.

Composition:

- La direction de l'école ou sa représentante ou son représentant;
- Un maximum de trois enseignantes ou enseignants nommés par l'organisme de participation;
- À la demande de l'une ou l'autre des parties, le comité **peut** s'adjoindre notamment un membre du personnel professionnel ou de soutien oeuvrant de façon habituelle auprès des élèves à risque ou HDAA;
- Les travaux du comité s'effectuent en privilégiant la recherche d'un consensus.

Mandats:

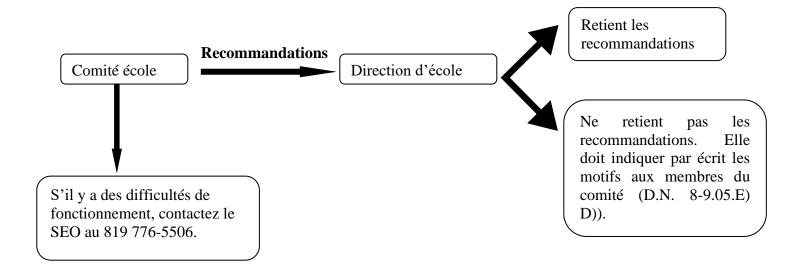
• Faire des recommandations à la direction de l'école sur TOUT aspect de l'organisation des services aux élèves à risque et HDAA au niveau de l'école, notamment sur les besoins de l'école au regard de ces élèves et sur l'organisation des services sur la base des ressources disponibles allouées par le centre de services scolaire en tenant compte des besoins pouvant survenir en cours d'année : modèles de services, critères d'utilisation et de distribution des services.

II

D)).

Le SEO recommande un minimum de cinq rencontres pendant l'année scolaire mais le comité école peut se rencontrer autant de fois qu'il en ressent le besoin. Ce comité n'a pas pour mandat de se prononcer sur des cas individuels ni de faire des plans d'intervention.

Il revient au comité EHDAA au niveau de l'école, après avoir consulté les enseigants de l'école, de faire un consensus en vue de faire des recommandations quant au besoin des élèves. Au début de l'année, les enseignants qui siègent au comité doivent être élus ou nommés par l'ensemble des enseignants de l'école et deviennent ainsi les **représentants de tous les enseignants** de l'école.





Ce document a été produit par le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais © 2022

TEXTES ET ANNEXES DES DISPOSITIONS NATIONALES



8-9.00	Dispositions relatives aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
Annexe IV	Enseignante ou enseignant ressource
Annexe XI	Paramètres visant l'encadrement de l'intégration
Annexe XV	Sommes allouées en soutien aux élèves à risque et à l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage



Comité école EHDAA



Première rencontre:

Mise en place

Septembre

NO	NOM DE L'ÉCOLE :		
<u>A\</u>	VANT LA 1 ^{re} RENCONTRE DU COMITÉ		
pai pro	re les enseignantes et enseignants qui participeront au comité par le mécanisme de rticipation au niveau de l'école (D.N., art 8-9.05 B). La recommandation syndicale : éférablement 3 et pas moins de 2. L'élection peut se tenir en assemblée générale ou par le écanisme de participation de l'école		
<u>P</u> 1	REMIÈRE RENCONTRE : MISE EN PLACE		
Mo	oment suggéré : septembre		
-	Déterminer des règles de régie interne.		
	Le comité est formé de la direction d'école et d'un maximum de trois (3) enseignantes ou enseignants.		
	➤Les membres du comité :		
	➤ Responsable du comité :		
	➤Secrétaire du comité :		
	➤Direction ou son représentant :		
Rè	gles de régie interne :		
•	Responsable du comité : convoque les membres et prépare l'ordre du jour des rencontres.		

- <u>Secrétaire</u>: prend les notes dans ce guide syndical qui peut faire office de procès-verbal.
 - Si les membres du comité décidaient de ne pas utiliser ce guide, nous vous suggérons fortement d'établir un procès-verbal **pour chaque réunion** qui contiendra les informations suivantes : date de la rencontre, adoption de l'ordre du jour, adoption du procès-verbal de la dernière réunion et suivis, membres du comité présents, personnes invitées, signature du président et signature de la direction d'école sur le procès-verbal adopté.

Le guide propose cinq (5) rencontres dans l'année afin de pouvoir analyser adéquatement tous les services dans l'école.

***	D'autres	rencontres	peuvent	avoir	lieu	pour	des	problématiques	particulières	ou	la
	réorganis	ation des sei	rvices. **	*							

- ➤ Établir un délai de consultation des collègues (au moins 1 semaine);
- > Établir un délai de décisions et de refus (motifs par écrit).

•	Demander à la direction une copie des prévisions budgétaires adoptées par le conseil d'établissement.
	Commentaires :
	atégie école pour informer les enseignantes et enseignants de la procédure d'identification le demande de service (8-9-07) (signalement) :
	ganisation des services dans l'école (indiquez tous les services disponibles à l'école avec vos nmentaires) :
	chnicienne ou technicien en éducation spécialisée :mbien d'élèves bénéficient du service ?
	ho professionnelle ou professionnel : mbien d'élèves bénéficient du service ?
	seignante ou enseignant ressource : mbien d'élèves bénéficient du service ?
Au	tres personnels (ex: orthophoniste, surveillant, psychologue, etc):

	A-	La clientèle cible	OUI	NON
		1 ^{er} secondaire		
		2 ^e secondaire		
		3 ^e secondaire		
		4 ^e secondaire		
		5 ^e secondaire		
]	place.	'interventions (académiques o		vins des élèves ainsi que les services mis e
> (Quelles	étaient les propositions du co	mité EHD	OAA l'an passé ?
C-	Les	propositions du comité de l'a	nnée derni	ière
	Au ni	veau de l'organisation des servi	ices à offrir	r pour cette année :
		ce que la direction avait accepte omité?	é l'an passé	é les propositions OUI NON
	Si no	on, avait-elle donné ses raisons	par écrit	
		ce que l'organisation des servic qui avait été prévu l'année pass		-

> Quelle est la clientèle cible de l'enseignante ou enseignant ressource?

ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	Commentaire	S
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	-	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	_	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	_	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	_	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :		
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	_	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	-	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	_	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	_	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	-	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	-	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	_	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	_	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :		
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	-	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	-	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	-	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :	-	
ignatures des membres présents lors de la première rencontre :		
	Signatures de	s membres présents lors de la première rencontre :

Les services à offrir aux EHDAA peuvent toujours être réajustés, selon les besoins, au courant de l'année scolaire.



Comité école EHDAA



Deuxième rencontre:

Analyse des services

Novembre

NO	OM DE L'ÉCOLE :
ΑV	VANT LA 2 ^E RENCONTRE DU COMITÉ
	Demander à la direction de préparer les réponses aux questions suivantes :
	➤ Les ressources supplémentaires;
	➤ Le nombre d'élèves identifiés (élèves codés);
	➤ Les ressources octroyées par le centre de services scolaire en EHDAA.
<u>D</u>	EUXIÈME RENCONTRE: ANALYSE DES SERVICES
Mo	oment suggéré : novembre.
၁	Demander à la direction les ressources octroyées par le centre de services scolaire pour leur établissement.
	EFFECTIFS (PRÉCISER)
	enseignantes et/ou enseignants ressources
	professionnels
	personnel de soutien
>	Demander à la direction l'effectif scolaire à la suite de l'opération de dénombrement de l'effectif scolaire du 30 septembre.
	Commentaires :

Pour chaque allocation, demander à la direction le montant reçu par l'école. De plus, pour chaque allocation, indiquer la recommandation que le comité fait quant à son utilisation. Vous pouvez vous référer au complément au guide EHDAA que le SEO produit chaque année. Votre personne déléguée en a une copie. Il se peut que le montant octroyé à votre école soit différent de celui accordé en lien avec les règles budgétaires et le financement. Votre CSS peut parfois décider de centraliser et de répartir les budgets différemment. Posez des questions !

Mesure 12040 – Aide additionnelle aux élèves ayant des besoins particuliers
Montant : \$
Recommandations du comité :
Mesure 15001 – Seuil minimal de services aux élèves
Montant:\$
Recommandations du comité :
Mesure 15011 – Agir autrement pour la réussite des élèves en milieu défavorisé
Montant : \$
Recommandations du comité :
Mesure 15012 – Aide alimentaire
Montant : \$
Recommandations du comité :
N
Mesure 15014 – Soutien à l'apprentissage – Études dirigées au secondaire
Montant :\$
Recommandations du comité :

	nforcement des ressources et pratiques consacrées à la réussite en lecture, en ématique des élèves des milieux les plus défavorisés
Montant :	\$
Recommandations d	u comité :
Mesure 15021 – Pro	ogramme de tutorat
Montant :	
Recommandations	du comité :
Mesure 15022 – Bie	n-être à l'école et dans les centres de formation
Montant :	\$
Recommandations	du comité :
Mesure 15023 – À l	'école, on bouge !
Montant :	\$
Recommandations	du comité :
Mesure 15024 – Aid	•
Montant :	
Recommandations	du comité :
	
· 	

Mesure 15025 – Seuil	minimal de services pour les écoles
Montant :	\$
Recommandations du	comité :
Mesure 15031 – Soution de la violence et de l'in	en aux écoles pour la mise en place d'intervention efficaces en prévention ntimidation
Montant :	\$
Recommandations du	comité :
Mesure 15055 – Agent	s de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes
Montant :	\$
Recommandations du	comité :
Mesure 15103 – Acqui	isition d'œuvres littéraires et d'ouvrage documentaires
Montant :	\$
Recommandations du	comité :
Mesure 15231 – École	accessible et inspirante
Montant :	\$
Recommandations du	comité :

Mesure 15232 – Soutien	financier aux programmes et projets particuliers au secondaire
Montant :	\$
Recommandations du co	omité :
Mesure 15311 – Intégrat	tion en classe ordinaire des élèves lourdement handicapés
Montant :	\$
Recommandations du co	omité :
Mesure 15312 – Soutien d'adaptation ou d'appre	à l'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés ou en difficulté entissage
Montant :	\$
Recommandations du co	omité :
Mesure 15320 – Libérati	ion des enseignants
Montant :	\$
Recommandations du co	omité :
Mesure 15331 – Aide ad	ditionnelle liée aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
Montant :	\$
Recommandations du co	omité :

Mesure 15332 – Ajout de ressources liées aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
Montant : \$
Recommandations du comité :
Mesure 15333 – Aide additionnelle liée aux élèves handicapés ou ayant des troubles graves du comportement
Montant : \$
Recommandations du comité :
Mesure 15373 Volet 1– Soutien aux élèves à risque et à l'intégration des élèves EHDAA
Montant : \$
Recommandations du comité :
Mesure 15373 Volet 2 – Soutien à la composition de la classe pour le secondaire
Montant : \$
Recommandations du comité :

Mesure 15375 – Libération des enseignants
Montant : \$
Recommandations du comité :
Mesure 15375 – Libération ponctuelle des enseignants
Montant : \$
Recommandations du comité :
Mesure 15376 – Ajout de ressources pour la prévention et l'intervention rapide
Montant : \$
Recommandations du comité :
Mesure 15377 – Professionnels en soutien à la réussite des élèves (jeunes et adultes)
Montant : \$
Recommandations du comité :
Mesure 15378 – Soutien à la composition de la classe pour les élèves ayant des besoins particuliers
Montant : \$
Recommandations du comité :
Autre
Montant :\$
Recommandations du comité :

Note : À la dernière rencontre annuelle du comité, demander un tableau d'état de compte à la direction afin de connaître les sommes utilisées et restantes.

	Le nombre d'élèves reco					
	Le nombre d'élèves reco					
	Le nombre d'élèves à ri					
	Le nombre d'élèves à ri Autres élèves EHDAA					
	Préciser					
	Demander le nom, le enseignant ressource, te	echnicien ou	technicienne	spécialisé(e).	_
	Nom	Nombre de période	% de la tâche	Niveau	Champs de provenance	Organisation du service
_						

> (Quels seraient les correctifs à apporter pour améliorer l'organisation des services ?
	Après la consultation, les membres du comité devraient présenter un rapport succin l'équipe-école.
1	l'équipe-école. res des membres présents à la réunion :
1	l'équipe-école.
1	l'équipe-école. res des membres présents à la réunion :

S'il y a des difficultés de fonctionnement au niveau du comité, remplir l'annexe 5 et la faire parvenir au bureau du SEO.



Comité école EHDAA



Troisième rencontre:

Enquête

Décembre ou janvier

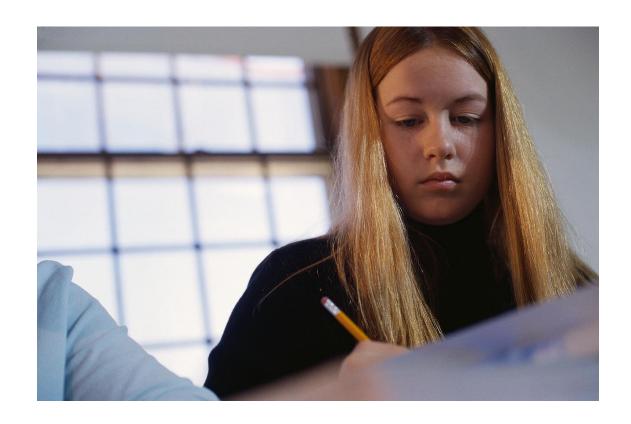
NOM DE L'ÉCOLE :	
AVANT LA 3 ^E RENCONTRE DU COMITÉ	
Distribuer le formulaire "Portrait de ma classe aux enseignantes et enseignants de l'école" au moins deux semaines avant, afin de pouvoir le compiler et le présenter à la direction lors de la 3 ^e rencontre. Annexe S1. N'hésitez pas à demander l'aide de l'orthopédagogue ou du TES. Leurs listes, par exemple, peuvent être utiles.	
AVANT LA 3 ^E RENCONTRE DU COMITÉ Distribuer le formulaire "Portrait de ma classe aux enseignantes et enseignants de l'école" au moins deux semaines avant, afin de pouvoir le compiler et le présenter à la direction lors de la 3 ^e rencontre. Annexe S1. N'hésitez pas à demander l'aide de l'orthopédagogue ou du TES. Leurs listes, par exemple, peuvent être utiles. Compilation du formulaire Annexe S3 TROISIÈME RENCONTRE : ENQUÊTE Moment suggéré : décembre ou janvier → Présenter à la direction le tableau de la compilation (annexe S3) → Demander à la direction :	
TROISIÈME RENCONTRE: ENQUÊTE	
Moment suggéré : décembre ou janvier	
Demander à la direction :	
Le nombre d'élèves référés à la direction par les enseignantes ou enseignants par l'entremise du formulaire établit par le centre de services scolaire (8-9.07) depuis le début de l'année en cours :	
Détails :	
➤ Le nombre de demandes retenues par la direction :	
*	
Quels ont été les services offerts à partir de ces demandes ?	
Les ressources présentes dans l'école ont-elles permis de répondre aux besoins de l'enseignante	

qui a fait une demande ?

Commentaires, discussion et réajustement :



Comité école EHDAA



Quatrième rencontre:

Recommandations des services

Début février

NOM DE L'ECOLE :
AVANT LA 4 ^E RENCONTRE DU COMITÉ

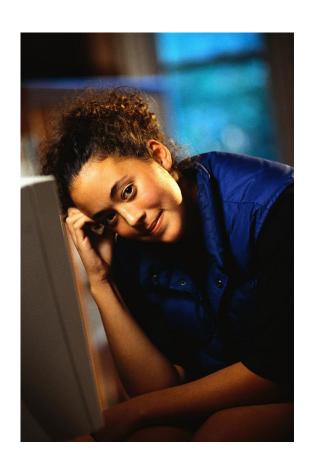
Distribuer le formulaire en annexe S2 (2 semaines avant la rencontre)
Distributi le formulare en almene se (2 semantes avant la rencontre)
Préparation des propositions pour l'année suivante à partir de la compilation
QUATRIÈME RENCONTRE: RECOMMANDATIONS DES SERVICES
CCATMEME RENCONTRE : RECOMMANDATIONS DES SERVICES
Moment suggéré : début février
➤ Besoins exprimés par les enseignantes et les enseignants dans l'annexe 2 :

4.			
1)	 		
2)			
,			
3)			
,			
4)			
/			
5)			
-,			
5)			
<u> </u>			·

Si les recommandations du comité ne sont pas acceptées, il faut que la direction indique, par écrit, les motifs du refus. Joindre les raisons du refus au présent document.



Comité école EHDAA



Cinquième rencontre:

Distribution et évaluation des services

Juin

NOM DE L'ÉCOLE :									
AVANT LA 5 ^E RENCONTRE DU COMITÉ Distribuer annexe S4 (2 semaines avant la rencontre)									
<u>Cinquième rencontre :</u> <u>Distribution et évaluation des services</u>									
Moment suggéré : juin									
Ressources confirmées pour l'année prochaine :									
Éducation spécialisée	jour(s)								
Enseignant(e) ressource	jour(s)								
Ortho professionnel	jour(s)								
Psychologie	jour(s)								
Autre	jour(s)								
Distribution des services pour l'ai	nnée prochaine								
Service	Distribution								
Orthopédagogie									
Enseignant(e) ressource									
Éducation spécialisée									
Psychologie									
Autres									

**** S'assurer d'inscrire le temps et le détail des services ****

Évaluation de l'organisation des services

Service	Points positifs	Points à revoir
Enseignant(e) ressource		
Orthopédagogie		
Centre d'aide		
Professionnel (ortho, psychologue, etc)		
Technicien en éducation spécialisé (TES)		
Technicien en travail social (TTS)		
• False on 131 on 4 a 11 on 2 o		
Faire un bilan de l'année s	ur le fonctionnement du comité.	
 Quels sont les dossiers 	ou discussions à poursuivre dans	la prochaine année ?
 Qu'est-ce qui a bien fo 	nctionné ? Pourquoi ?	
Centre d'aide Professionnel (ortho, psychologue, etc) Technicien en éducation spécialisé (TES) Technicien en travail social (TTS) Faire un bilan de l'année sur le fonctionnement du comité. Quels sont les dossiers ou discussions à poursuivre dans la prochaine année ?		
	gie le le le le la ravail) e l'année sur le fonctionnement du comité. es dossiers ou discussions à poursuivre dans la prochaine année ? i a bien fonctionné ? Pourquoi ?	
• Qu'est-ce qui n'a pas fo	onctionné ? Pourquoi ?	

Comité école EHDAA



PORTRAIT DE MA CLASSE



ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE OU EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE ET D'ADAPTATION

NOM DE L'ÉCOL	E SECONDAIRE :							e l'exercice atière acad		-
NOM DES PER	RSONNES ENSEI	GNANTES			NU	MÉRO DU (GROUPE : _			
Matière enseignée :					1 ^{er} cyc	de -an 1	RÉGULIÈRE 2º cycle	- an 1 🔲	CLASSE SPI Type de classe : Niveau académic	ÉCIALISÉE que
Initiales de l'élève qui présente des difficultés	Avant un plan d'intervention						ION SUR FICULTÉS	NIVEAU ACADÉMIQUE	PA	RCES FOURNIES AR L'ÉCOLE asse spécialisée TC, DA,)
difficultes	Difficultés d'apprentissages	Trouble du comportement	DA ²	TC ³	EH ⁴				type de besoin	nombre d'heures par cycle

3

 ¹ Un élève peut être en difficultés d'apprentissages et aussi en trouble du comportement, dans ce cas, vous devez cocher les deux cases
 ² Difficulté d'apprentissage
 ³ Trouble de comportement
 ⁴ Élèves handicapés

	Initiales de l'élève qui présente des difficultés					PRÉCISION SUR NIVEAU	NIVEAU	RESSOURCES FOURNIES		
		des sans code¹		Reconnu ayant un code			LES DIFFICULTÉS	ACADÉMIQUE	PAR L'ÉCOLE (ex : TES, classe spécialisée TC, DA,)	
	difficultes	Difficultés d'apprentissages	Trouble du comportement	DA ²	TC ³	EH⁴			type de besoin	nombre d'heures par cycle
4										
-										
5										
6										
7										
/										
8										
9										
10										
11										
12										

SUGGESTIONS SUR L'ORGANISATION DES SERVICES POUR L'AN PROCHAIN

n de l'enseignante ou de l'enseignant :	Niveau :	Matière :
 Les élèves en difficulté d'apprentissage 		
• Les élèves ayant un trouble de comportement		
• S'il y a un élément problématique cette année avec l'organis devraient être apportés pour l'an prochain.	ation des services, quel	ls changements
emettre à l'un des membres du comité EHDAA pour le		(

PORTRAIT DE L'ÉCOLE

ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE ET EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE ET D'ADAPTATION

NOM DE L'ÉCOLE SECONDAIRE :		

	Inscr		re d'élèves pour chac it pas se retrouver dans p			es	
	Ayant	t un PI, sans	avoir de code	Reconnu (avec code)		u (avec code)	
	Difficultés d'apprentissage	Trouble du comportement	Difficultés d'apprentissage et trouble du comportement	TC ¹	DA ²	EH ³	
Classe EHDAA							
Secondaire an 1 du 1 ^{er} cycle							
Secondaire an 2 du 1 ^{er} cycle							
Secondaire an 1 du 2º cycle							
Secondaire an 2 du 2º cycle							
Secondaire an 3 du 2º cycle							
TOTAL							

TC: trouble de comportement reconnu (code) DA: difficulté d'apprentissage reconnu EH: élève handicapé reconnu (code)



de l'Outaouais

POUR LES ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE ET EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE

TYPE DE SERVICE	BESOINS
enseignant(e) ressource	
francisation	
psychoéducation	
psychologie	
éducation spécialisée (TES)	
orthopédagogie	
travail social	
regroupement d'élèves ayant une difficulté commune	
autre :	

N.B. Un poste temps plein pour soutien ou professionnel est de 35 h / semaine

DEMANDE D'INTERVENTION DU COMITÉ PARITAIRE EHDAA (8-9.05 F))

(ÉCOLE)	
(NOM)	(PRÉNOM)
(NOM)	(PRÉNOM)
(NOM)	(PRÉNOM)
Description du proble d'intervention est for	
	ème de fonctionnement pour lequel une demande nulée

N.B.: Veuillez transmettre ce formulaire au Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais par courriel (info@s-e-o.ca).

(Date)

(Signature d'un membre du comité)

 \boldsymbol{E}



DEMANDE D'INTERVENTION DU COMITÉ PARITAIRE EHDAA (8-9.08 B))

Je demande l'intervention du comité paritaire

(NOM)	(PRÉNOM)
(ÉCOLE)	
	e conteste la nature des services d'appui que la ccordée suite à ma demande de services
	e conteste la décision de la direction de ne pas ervices d'appui
	e conteste l'insuffisance des services d'appui q n'a accordée suite à ma demande de services.
Décrire l'ol	bjet de votre demande d'intervention

Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais 15-C, rue Cholette Gatineau (Québec) J8Y 1J5

Téléphone: 819 776-5506 Télécopieur: 819 776-2809

info@s-e-o.ca



Une publication du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais **www.s-e-o.ca**